

Communiqué de presse 30/10/2017

La Guinée approuve la création du plus grand sanctuaire pour les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest

Les chimpanzés de l'Afrique de l'Ouest, ayant subi une diminution de plus de 80% au cours des 20 dernières années, ont été classés en septembre 2016 comme une sous-espèce en «danger critique d'extinction» par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (IUCN). Face à cette situation dramatique, le gouvernement Guinéen a décidé d'appliquer son objectif de protection de 15% de son territoire terrestre pour l'année 2020. En conséquence, le ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts de Guinée a signé le 28 Septembre 2017 l'arrêté portant la création du parc national du Moyen Bafing comprenant environ 4'000 chimpanzés dans une aire de 6'426 km², la plus grande aire protégée pour les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest en Guinée.

Cette proposition de création avait été faite conjointement par l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGuiPar) et la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages (Wild Chimpanzee Foundation – WCF) suite à un inventaire en 2012 de l'ensemble des aires protégées du pays ainsi que de la province du Foutah Djallon. Cet inventaire confirma que la Guinée abritait encore plus de 17'000 chimpanzés, de loin la plus grande population de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, beaucoup de ces populations se trouvaient dans des petits fragments isolés. La région du Moyen Bafing à cheval sur les préfectures de Tougué, Koubia, Dinguiraye, Dabola et Mamou, inclut 7 forêts classées abritant maintenant la plus grande population continue de cette espèce dans toute l'Afrique de l'Ouest et une des plus grandes du continent africain.

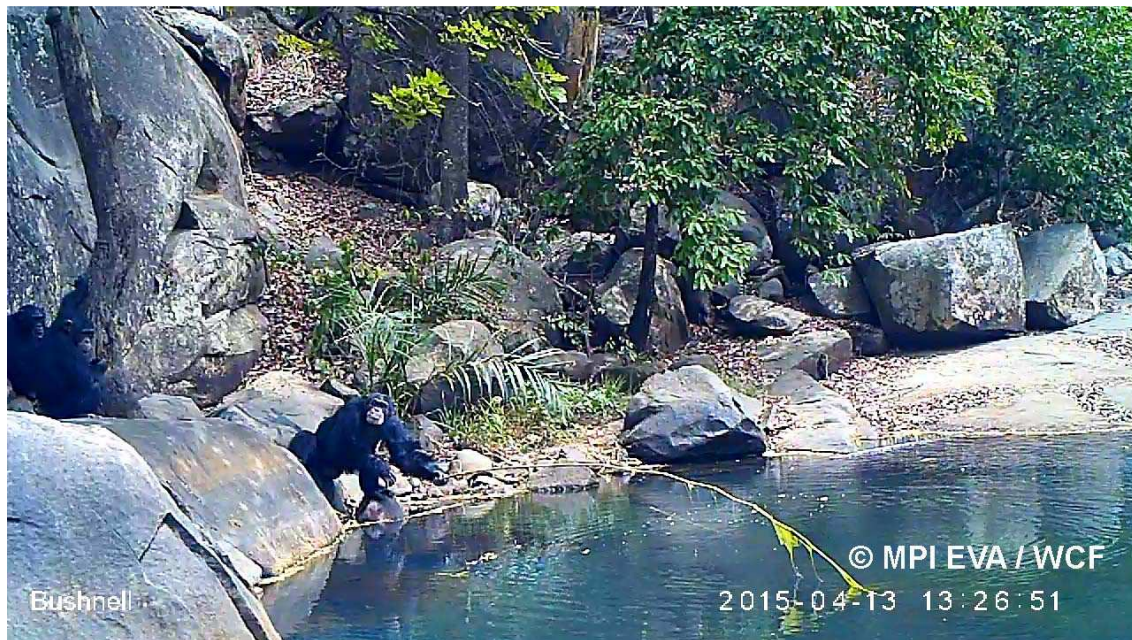
Le directeur général de l'OGuiPar, le colonel Keita dit: « C'est un grand jour pour la conservation de la nature en Guinée. La création d'un parc national qui va contribuer à protéger une espèce aussi importante tout en permettant au gouvernement de s'approcher de notre objectif que nous avons formulés lors de la 10ème Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), tenue à Nagoya au Japon en octobre 2010 ».



Le parc national du Moyen Bafing en Guinée

La proposition de création du parc résultait d'un long processus durant lequel des informations détaillées avaient été récoltées sur la distribution et l'abondance des espèces animales dans la zone ainsi que des données socio-économiques et démographiques détaillées sur les communautés. Un processus initial de consultation locale avait été engagé pour informer les communautés de la mise en place de ce projet ainsi que plusieurs ateliers de validation nationale avaient eu lieu afin de valider des limites provisoire du parc.

Le professeur Christophe Boesch, Président de la WCF dit: « Quand je suis arrivé la première fois dans la région du Moyen-Bafing en 2014, je fus frappé par le nombre importants de nids de chimpanzés le long des forêts galeries. Puis à la sortie d'un ravin nous avons entendu de nombreux cris d'alarme de chimpanzés et en nous approchons un peu nous avons vu 24 individus qui partaient doucement en nous regardant. Une fois sur place, nous avons vu que ces chimpanzés étaient en train de pêcher des algues avec des baguettes dans une grande flaque d'eau, une façon habile de se nourrir tout en couvrant leur besoin d'eau pendant la saison sèche. Cette utilisation d'outil est unique au monde pour les chimpanzés du Moyen-Bafing»



Chimpanzé en train de pêcher des algues dans la région du Moyen Bafing

Pour éviter la création d'une aire protégée sans suivi effectif, la WCF est engagé depuis quelques années avec deux compagnies minières, la Compagnie des Bauxite de Guinée (CBG) et Guinea Alumina Corporation (GAC) une filiale d'Emirates Global Aluminium pour développer un projet de compensation des effets négatifs résiduels sur les chimpanzés résultants de leurs opérations dans leurs concessions. CBG a reçu un financement de la Société Financière Internationale (SFI), un membre du Groupe de la Banque Mondiale, et IFC considère un investissement dans la mine de bauxite de fer de Sangarédi de GAC. Les 2 compagnies sont déterminées d'exécuter les activités de conservation qui résulteront dans une croissance de la population des chimpanzés au moins équivalente au nombre affecté par leurs activités. En travaillant avec CBG, GAC et IFC, le parc du Moyen-Bafing recevra les ressources financières nécessaires pour exécuter les activités pour protéger et réhabiliter l'environnement forestier. Cela représente un exemple important de la collaboration entre un

gouvernement, le secteur privé et une ONG pour obtenir la protection à long-terme d'un site mondialement important pour les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest.

La Ministre de l'Environnement, Eaux et Forêts, Madame Aissiatou Balde dit que: « Ce parc représente une chance unique pour contribuer à la protection des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, et avec des actions ciblées de restaurer les fonctions de l'eau dans l'environnement ce qui contribuera à une amélioration des conditions des communautés directement victimes de la diminution des pluies et de la déforestation incontrôlée. » Les prochaines étapes seront pour l'OGuiPar et la WCF d'effectuer une série d'études incluant une étude d'impact socio-économique approfondie et de développer un cycle de consultation d'information et de participation avec les communautés pendant la phase initiale de mise en place du parc pour s'assurer de leur pleine compréhension des avantages et désavantages de cette création. Ce processus s'achèvera par le décret officiel de création du parc national avec le plein support des communautés dans environ 2 années.

Christophe Boesch ajoute: « Après la disparition de tellement de chimpanzés ces dernières années en Afrique de l'Ouest, nous espérons tous que cette importante initiative du gouvernement de Guinée constituera un signal fort pour le départ de mesures spécifiques afin de protéger durablement l'environnement de la région pour le bien des chimpanzés et des populations locales humaines durement confrontées aux conséquences négatives du changement climatique ».

« La création de ce parc vient après plusieurs années d'effort de la WCF et de l'IFC, CBG et GAC » dit Rene Fontaine, le responsable de l'environnement et des impacts sociaux de GAC. « La création de ce parc national n'est que le début d'un long processus pour protéger l'habitat des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest afin que cette espèce reconnue d'importance internationale puisse se développer en Guinée. »

Pour plus informations :

Colonel Mamady Keita,

DG de l'OguiPar, Conakry, Guinea.

Tel: + 224 62 25 46 290,

Email: sayba58@gmail.com

Prof. Dr. Christophe Boesch,

Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, Leipzig, Germany,
and President of the Wild Chimpanzee Foundation.

Tel: + 49 341 35 50 200,

Email: boesch@eva.mpg.de, wcf@wildchimps.org

Wild Chimpanzee Foundation: www.wildchimps.org

Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts

www.facebook.com/Ministere-de-l-Environnement-des-Eaux-et-Forets-Guinee-1581142278764708/